



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

ETABLISSEMENT DE MANTES  
janvier 2018

# +1 POUR LA PDC DE BONNIERES

Le 25 janvier 2018, avait lieu le CHSCT avec vote d'avis concernant la réorganisation du site de Bonnières-Freneuse (mise en place depuis 7 mois).

Lors du passage de nos représentants sur ce site, de nombreux agents nous ont fait part de leurs difficultés avec une position quasi commune : *Que des solutions soient rapidement mises en place.*

C'est pourquoi, les représentants du personnel mandatés par la CFDT, se sont abstenus de voter « *pour* » une expertise. Expertise dont les conclusions n'auraient pas été rendues avant 4-5 mois.

En l'occurrence, vos représentants ont soumis au vote la création d'une Position de Travail (P.T) supplémentaire. Demande qui avait été formulée par les agents du site. Résultat du vote : 2 votes « *pour* » exprimés sur 3 votants, la secrétaire du CHSCT (mandatée Cgt) ayant décidé de quitter l'instance...

1 Position de Travail supplémentaire sera donc créée au sein de la PDC de Bonnières-Freneuse !

Cette décision fera encore l'objet de critiques vis à vis de la CFDT ou de ses représentants... mais pendant que certains critiquent, la CFDT agit et obtient !



**PLUS NOMBREUX, PLUS FORT,  
ADHEREZ A LA CFDT**